

Nous avons vu le discours touchant du Génie des Belges aux habitans de la Flandre-Fran-

* 15 Janv. coïse * ; les vigoureuses réclamations de ces

p. 85. habitans, autrefois si heureux & si contens, contre la ruine totale de leurs loix & de leurs droits, & sur-tout contre la criminelle infidélité de leurs députés *.

* *Ibid.* Un des premiers seigneurs de l'Artois joint aujourd'hui sa voix à tant de sages plaignans, & plaide au nom de ses concitoyens les droits de l'humanité & de la Religion, les prérogatives & les intérêts de sa province. Il faut pour cela du courage, & il ne l'ignore pas. „ Aujourd'hui, dit-il, que ma „ voix s'élève pour rappeler le peuple aux „ principes de justice par le sentiment de son „ propre intérêt ; serois-je exposé à la haine „ & aux dangers qui en sont les suites ? Je ne „ les crains ni ne les brave. Ma confiance est „ dans la justice des Artésiens qui ont encore „ conservé la religion & la bonne foi de leurs „ peres. Ils n'ont pas encore souillé leur pays „ par des atrocités : ils ont respecté la liberté „ & la propriété, parce qu'ils en connoissoient „ le prix. Le langage de la raison & de la vérité doit encore leur plaire „. La confiance que l'auteur conserve encore à l'égard de ses comp provinciaux, n'est pas la même pour l'assemblée-nationale, ni pour les François déjà imbus des maximes qui la font agir. „ On blâ- „ mera peut-être mes opinions & le courage „ que j'ai à les annoncer. Ce courage, s'il en „ est un, est un hommage public aux principes de la liberté qu'a établi l'assemblée-nationale pour le bonheur de tous les hommes. „ Je demande, quel est l'esclave, de celui qui „ publie son opinion, parce que sa conscience